



# LE FAIR PLAY EST UN SPORT



## Micro Monsin

Samedi 8 & dimanche 9 septembre 2018

### Avis de Course

Le **Royal Yacht Club de la Meuse**, sous l'égide de la Fédération Francophone du Yachting Belge, a le plaisir de vous convier à sa régates « Micro Monsin » à Liège.

Rue de l'Île Monsin, 2  
B-4020 Liège  
Belgique

*La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

#### 1. Règles

La régates sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les *Règles de Course à la Voile 2017 – 2020 (RCV)*.
- 1.2. Les prescriptions de l'autorité nationale belge (Belgian Sailing) <https://belgiansailing.be/fr/documenten/>
- 1.3. Selon la règle 87, les règles de classes seront d'application à l'exception de la RCV P5.
- 1.4. L'annexe P1 sera d'application
- 1.5. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

#### 2. Publicité

- 2.1 Les bateaux peuvent être tenus d'arborez la publicité choisie et fournie par l'Autorité Organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Règlementation World Sailing 20.9.2 s'applique. [DP]
- 2.2 La publicité pour le tabac est interdite en Belgique.

#### 3. Admissibilité et inscription

- 3.1. La régates est ouverte à tous les bateaux de type : **Quillard de sport et Habitable Transportable** ainsi qu'aux classes **Micro et Flying Fifteen**.
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et le renvoyer par mail à : [regates@rycm.be](mailto:regates@rycm.be) pour le dimanche 3 septembre. Passé ce délai, les droits d'inscription seront majorés de 10,00 €
- 3.3. Pour s'inscrire, tous les concurrents doivent se présenter avec les documents suivants :
- 3.4. Une licence de compétition valide pour chaque membre d'équipage ;
- 3.5. Une autorisation parentale pour les mineurs d'âge ;
- 3.6. Le certificat de jauge ou de conformité du bateau ;
- 3.7. Éventuellement leur autorisation de port de publicité,
- 3.8. Pour les concurrents étrangers, une justification d'appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.
- 3.9. La confirmation d'inscription se fera le samedi 9 septembre de 10h00 à 12h00, au secrétariat de la régates.



#### 4. Droits à payer

Les droits requis sont les suivants :

- Frais d'inscription : 20,00 € par bateau
- Inscriptions hors-délai : 10,00 € supplémentaires
- Paiement au comptant le jour de la confirmation d'inscription

#### 5. Programme

5.1. Confirmation d'inscription : le 8 septembre 2017 de 10h00 à 12h00

5.2. Jours de course : samedi 8 et dimanche 9 septembre 2017

5.3. L'heure prévue pour le premier signal d'avertissement de la première course est 13h30 le samedi 8 septembre et 10h00 le dimanche 9 septembre.

5.4. Il n'y aura pas de signal d'avertissement après 14h00 le dimanche 9 septembre.

5.5. Nombre de courses : un maximum de courses

5.6. Programme complet du week-end :

##### Samedi 8 septembre 2017 :

- 10:00 h à 12:00 h : Formalités administratives et inscription pour les repas.
- 12:00 h à 12:40 h : Séance de photos et repas.
- 12:50 h : Briefing
- 13:30 h : Mise à disposition du comité de course.

##### Dimanche 9 septembre 2017 :

- 08:00 h à 09:30 h petit déjeuner anglais.
- 10:00 h Mise à disposition du comité de course.
- 16h30 remise des prix.

#### 6. Instructions de Course

Les instructions de course seront disponibles le 8 septembre au secrétariat de la régata, affichées au tableau officiel situé au club house ainsi que sur [www.micro-monsin.rycm.be](http://www.micro-monsin.rycm.be).

#### 7. Les parcours

7.1. Les parcours à effectuer seront décrit en annexe des instructions de course

7.2. La zone de course est située sur le plan d'eau du RYCM (Rue de l'Île Monsin 2, 4020 Liège)

#### 8. Classement

8.1. Le système de classement est le suivant :

Toutes séries : Classement par temps compensé ; coefficients FFVoile, grille Handicap National & Osiris.

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/table.aspx>

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?ld=Quillards>

8.2. 3 courses doivent être validées pour constituer une série.

8.3. (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

#### 9. Limitations de sortie de l'eau

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course. [DP]

#### 10. Communication radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. [DP]

#### 11. Prix

Des prix seront distribués comme suit :

- ✓ Un prix pour les trois premiers ;
- ✓ Un souvenir pour chaque compétiteur.



## 12. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## 13. Assurance

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 € ou son équivalent.

## 14. Informations complémentaires

- 14.1. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'autorité organisatrice :  
Mr Martin Lemaître (Responsable des régates) [regates@rycm.be](mailto:regates@rycm.be).
- 14.2. Le RYCM peut mettre à disposition des bateaux pour les régatiers ne disposant pas ou plus de bateau afin qu'ils puissent participer à cet événement (mieux vaut réserver!).
- 14.3. Repas : Les possibilités suivantes sont à disposition :
- Samedi 8 septembre 2018
- Midi : Sandwich 3,00 €
  - Soir : BBQ 15,00 €

Dimanche 9 septembre 2018

- Matin : petit déjeuner BRITISH "M to M" (régatiers gratuits, autres 5,00 €)
- Midi : Eau et barres énergétiques gratuites pour les régatiers en attendant le boulet frites à 14 H. (prix 6€ pour un boulet et 8€ pour deux boulets)

Prière de réserver vos repas pour le mercredi 6 septembre via le lien suivant :

[www.catering-mm.rycm.be](http://www.catering-mm.rycm.be).

Païement à la confirmation d'inscription

### 14.4. Logement :

Un emplacement gratuit sera réservé, sur le terrain, pour vos tentes et motor-homes (merci de réserver).

Vous trouverez un parking fermé gratuit pour voiture et remorques.

ATTENTION : Il n'est pas possible de loger dans le club house.

Les régatiers qui le souhaitent peuvent faire l'acquisition d'un badge d'accès au club, pour le week-end, contre une caution de 50€.

REMARQUE : Tous les régatiers ont la possibilité d'amener ou de reprendre leur bateau au RYCM la semaine précédant et suivant le WE de la compétition (merci de prendre contact au préalable).

Arrivée possible le vendredi 8 septembre dès 14h00 (merci de vous annoncer).

Pour toute réservation ou demande de renseignements sur le logement, veuillez contacter Mr Martin Lemaître (responsable des régates) via [regates@rycm.be](mailto:regates@rycm.be).



## BULLETIN d'INSCRIPTION

Nom de l'épreuve : Micro Monsin

Date complète : samedi 8 & dimanche 9 septembre 2018

Merci de compléter ce document de manière **lisible**. Le secrétariat de course vous en remercie d'avance  
Possibilité de remplir le formulaire informatiquement et à renvoyer à [regates@rycm.be](mailto:regates@rycm.be).

### Données Bateau

Classe	
N° de voile complet (exemple : BEL 1)	
Autorisation de port de publicité	OUI      NON



### Données Concurrents

	<u>Barreur</u>	<u>Équipier(s)</u>
NOM		
Prénom		
Date de naissance (jj/mm/aaaa)		
Club		
N° de licence de compétition		
Adresse civile		
Code Postal		
Ville		
Pays		
Téléphone		
Adresse mail		

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.  
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.  
Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Merci de signer ce document avec la mention lu et approuvé ainsi que la date.

<b>Signature du Barreur</b> Date :	<b>Signature du/des équipier(s)</b> Date :	<b>Autorisation parentale pour les mineurs</b> Date :
---------------------------------------	---	--